

**MOT DU MINISTRE**

Communication et synergie Le Ministère chargé de la Communauté Marocaine à l'Étranger a placé à la tête de ses priorités stratégiques

le renforcement du rattachement de nos compatriotes expatriés à leur patrie d'origine, l'optimisation de leur rôle, désormais incontournable, dans la ...

[Lire plus](#)

ACTIONS EN FAVEUR DES MRE

CONVENTION AVEC MME LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET ET MME LA PRÉSIDENTE DE



[Maison du Maroc à Montréal: Un "chef d'oeuvre architectural"](#)



[Convention-cadre de partenariat avec la Maison Marocaine du Commerce et](#)



[Convention de partenariat avec Le Maire de la Municipalité de Reggio Emilia](#)



[Convention avec Mme le Secrétaire d'état chargée de l'enseignement scolaire ...](#)

- [Maison du Maroc à Montréal: Un "chef d'oeuvre architectural"](#)
- [Convention-cadre de partenariat avec la Maison Marocaine du Commerce et la Culture de Saint Petersbourg](#)
- [Convention de partenariat avec Le Maire de la Municipalité de Reggio Emilia et Le Directeur de la Fondation Interculturelle Mondinsieme](#)
- [Convention avec Mme le Secrétaire d'état chargée de l'enseignement scolaire et et Mme La Présidente de l'université TÉLÉMATIQUE INTERNATIONALE UNINETTUNO – ROME](#)
- [Convention pour la promotion de l'éducation informelle des langues](#)
- [Lancement à Rabat de la deuxième édition du programme de](#)

CONVENTION AVEC MME LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET ET MME LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ TÉLÉMATIQUE INTERNATIONALE UNINETTUNO – ROME

21.10.2011

SYNTHESE

DE LA CONVENTION CADRE DE COOPERATION SIGNEE LE 20 OCTOBRE 2011 ENTRE LE MINISTRE CHARGÉ DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE RÉSIDANT À L'ÉTRANGER ET Mme LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET Mme LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITÉ TÉLÉMATIQUE INTERNATIONALE UNINETTUNO - ROME

- Axes de partenariat:

- * Amélioration et mise à niveau de l'enseignement non formel de l'ELACM aux enfants en Italie.
- * Création de centres d'enseignement non formel de l'ELACM.
- * Mise en place d'un programme spécifique de formation des jeunes marocains immigrés.
- * Diagnostic et analyse de la situation de l'enseignement non formel de l'ELACM.
- * Mise en place d'un programme d'enseignement à distance de langue arabe et de la culture marocaine pour les enfants marocains de l'enseignement primaire résidant en Italie.
- * Mise en place d'un programme de formation et de renforcement des capacités (technique et pédagogique) pour l'enseignement non formel de l'ELACM.
- * Alphabétisation des femmes marocaines immigrées en Italie.
- * Développement d'un plan pour la création de centres d'enseignement non formel de l'ELACM.

- Objectifs de la convention :

- * Favoriser l'intégration des marocains résidant en Italie ;
- * Promouvoir l'enseignement à distance de la langue arabe et la culture marocaine aux enfants marocains résidant en Italie ;
- * Former les jeunes diplômés marocains immigrés en Italie pour faciliter leur insertion professionnelle en Italie ;
- * Améliorer la mise à niveau de l'enseignement non formel de la langue arabe et la culture marocaine aux enfants marocains résidant en Italie ;
- * Contribuer à l'alphabétisation des femmes marocaines immigrées en Italie.